

Mise à jour de principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheur 2023-2024

- **Principes de la politique indemnitaire des E et EC 2023-2024 :**
 - Ajout d'une prime de 1200€/an pour les fonctions de "Directeur de l'IXXI" ;
 - Ajout d'une prime de 1200€/an pour les fonctions de "Directeur du CBP-PSMN".

